



Chères Cartusuroises et chers Cartusurois.

Je pensais pouvoir vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Mais cette année encore, la pandémie de COVID 19 ne nous autorise pas ce moment de convivialité. Les moments de partage nous sont essentiels, mais il faudra certainement encore patienter quelque temps avant de retrouver nos anciennes habitudes.

Qui a dit que l'être humain ne savait pas s'adapter à son environnement ? Le COVID 19 ne nous aura pas laissé beaucoup de répit, mais malgré ça nous avons réussi à trouver de nouvelles organisations, de nouveaux objectifs et à asseoir une ferme volonté de préservation de notre environnement tant naturel que sociétal.

Entre autres choses, la commune s'est attachée à préserver le fonctionnement de l'école. Les moyens humains ont été mis en œuvre lorsque c'était nécessaire pour que les classes ne ferment pas. L'organisation du travail du personnel de mairie s'est adaptée aux confinements successifs par la mise en place du télétravail et la restructuration de notre système informatique. Et notre équipe technique a su se rendre disponible dès que c'était nécessaire et ce dans des tâches très variées. Toute cette énergie, impulsée par vos élus n'a qu'un seul objectif : faire le nécessaire pour que la commune aide de son mieux ses habitants en cette période difficile.

Et de l'énergie, vos élus n'en manquent pas ! En effet, l'année 2021 aura été ponctuée par :

- le début des travaux de l'agrandissement de l'école qui vous ont été présentés dans le dernier bulletin municipal. Je souhaite vivement que nous puissions nous réunir pour l'inauguration à la rentrée scolaire 2022.
- le suivi des travaux d'assainissement qui sont mandatés par le Pays Voironnais qui demande beaucoup d'implication de notre part.
- la sélection d'un bureau d'étude pour nous accompagner dans notre prochaine révision de nos PLU

Il nous faut regarder, à présent, vers 2022. La commune devra tout d'abord terminer ce qu'elle a commencé en menant à bien les dossiers en cours. Mais il est aussi essentiel de mener de front d'autres projets qui ne sont pas forcément d'ordres manuels. C'est pourquoi la commune a décidé d'organiser un concours de photographies. Ce concours, dont le thème est « La commune de la Sure en Chartreuse et ses hameaux », permettra de conserver une trace de la vie de nos hameaux en 2022. Il est ouvert à toutes les tranches d'âges et les lauréats seront récompensés. Vous trouverez les modalités d'inscription jointes à ces vœux. J'espère que vous serez nombreux à faire partager votre vision de notre commune.

Je tiens à remercier ici l'ensemble des élus et du personnel communal qui œuvrent au quotidien à la bonne marche de la commune. Sans leur travail et leur implication, rien ne serait possible. Et, je vous adresse en mon nom et au nom du conseil municipal de La Sure en Chartreuse, nos meilleurs vœux pour cette année 2022, qu'elle vous apporte outre la santé beaucoup de joie et de sérénité. Au plaisir de vous croiser bientôt.







Le thème retenu

La commune de la Sure en Chartreuse et ses hameaux



Pour photographes amateurs

Résidents de La Sure en Chartreuse

Trois catégories de photographes seront récompensées

- Enfants
- Adolescents
- Adultes

Prenez connaissance du règlement et inscrivezvous en ligne sur le site internet de la commune!

Exposition et remise des prix en septembre 2022